

## **Prise de position**

### **Collège Georges Brassens**

Nous, enseignants du collège de Brazey, nous sommes réunis en HIS ce mardi 7 mai, avec le soutien de nos sections syndicales SNFOLC et SNES-FSU. Nous sommes opposés aux mesures du choc des savoirs définies par le décret du 17 mars 2024.

Ce décret remet en cause l'égalité des chances. La mise en place de groupes de niveaux :

- stigmatise les élèves, qu'ils soient en réussite ou en échec, et entrave le développement d'un sentiment de confiance en soi. Le climat scolaire va s'en trouver dégradé (découragement, stress, injustice, harcèlement...)
- Empêche l'émulation et l'entraide entre les élèves de niveaux différents.
- Est une mesure notoirement inefficace sur le plan pédagogique d'après des études scientifiques.
- Engendrera des tensions entre les familles et les établissements (profs, CPE, chefs d'établissement).
- Porte atteinte à nos statuts (liberté pédagogique remise en cause, détachement de professeurs des écoles en collège, risque de pression pour inciter à la bivalence).
- Désorganise le suivi des élèves et la concertation des équipes pédagogiques.
- Désorganise toute la vie de l'établissement avec une gestion complexe pour la vie scolaire et pour les professeurs principaux, des emplois du temps dégradés par les barrettes, des projets entravés par cette complexité, et une fatigue accrue pour tous.

Nous demandons :

- L'abrogation des décrets du 17 mars
- Des moyens pour alléger les effectifs de toutes les classes, pour dédoubler chaque fois que c'est nécessaire, et non pas pour trier par groupes de niveau.

Nous refusons de participer à la destruction du service de l'école publique en collège :

- Nous ne définirons pas les groupes de niveaux
- Nous refuserons la charge de professeur principal en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.
- Nous nous rapprocherons de tous les établissements qui partagent ces positions.
- Nous nous tournons vers les parents pour discuter d'une opération « collège mort » le 29 mai.